

## PARTAGE DE LA LANGUE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	contact
Zone/Cible	créature touchée
Durée	24 heures
JS	Volonté, annule (inoffensif)
RM	oui (inoffensif)

Le personnage partage son aisance dans une langue avec une autre créature. Pendant 24 heures, la cible peut lire, comprendre et communiquer au mieux de ses capacités dans une langue connue du personnage. Il peut offrir la maîtrise d'une langue supplémentaire par tranche de 5 niveaux de lanceur de sorts, avec un maximum de 5 langues au niveau 20. La cible doit être physiquement capable d'articuler des sons, de faire des gestes ou de se livrer à toute méthode nécessaire aux pratiquants de la langue pour converser. Si la cible ne dispose pas des capacités nécessaires pour saisir un véritable langage, elle le comprend tout de même suffisamment pour répondre ou exécuter des ordres complexes ou des suggestions faites dans cette langue (qu'ils soient écrits ou oraux). Cependant, comme ce sort n'améliore pas les capacités intellectuelles de la cible et augmente juste son vocabulaire de façon temporaire, toute personne qui donne des instructions à une créature dépourvue d'intelligence doit veiller à éviter toute ambiguïté ou travail de devinette.

De même ce sort n'affecte pas la nature basique de la cible, ni ses dispositions envers le lanceur de sorts ou toute autre personne, il est donc possible qu'il faille négocier avec elle, la menacer ou la corrompre pour qu'elle applique les instructions données.